

Elaboration du 12^e programme

Commission géographique
Isère-Drôme-Ardèche

Romans, 21 mars 2023

**SAUVONS
L'EAU!**

Périmètre et finalités du programme pluriannuel d'intervention

- Mission principale : **gérer et préserver** les ressources en eau et les milieux aquatiques
- Un **programme** pour définir les recettes et les dépenses



Les enjeux et priorités du 11^e programme (2019-2024)

● 3 enjeux

- Bon état des eaux (SDAGE)
- Adaptation au changement climatique
- Solidarité envers les collectivités les plus fragiles pour la gestion des SPEA (ZRR)

● 4 priorités

- Mieux partager et économiser l'eau
- Lutter contre toute forme de pollution
- Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et la biodiversité, sauvegarder les zones humides et le milieu marin
- Accompagner la restructuration des SPEA vers une gestion durable

Bilan du 11^e programme

Bilan 11^e programme : les redevances

- A quoi servent les redevances de l'eau ?

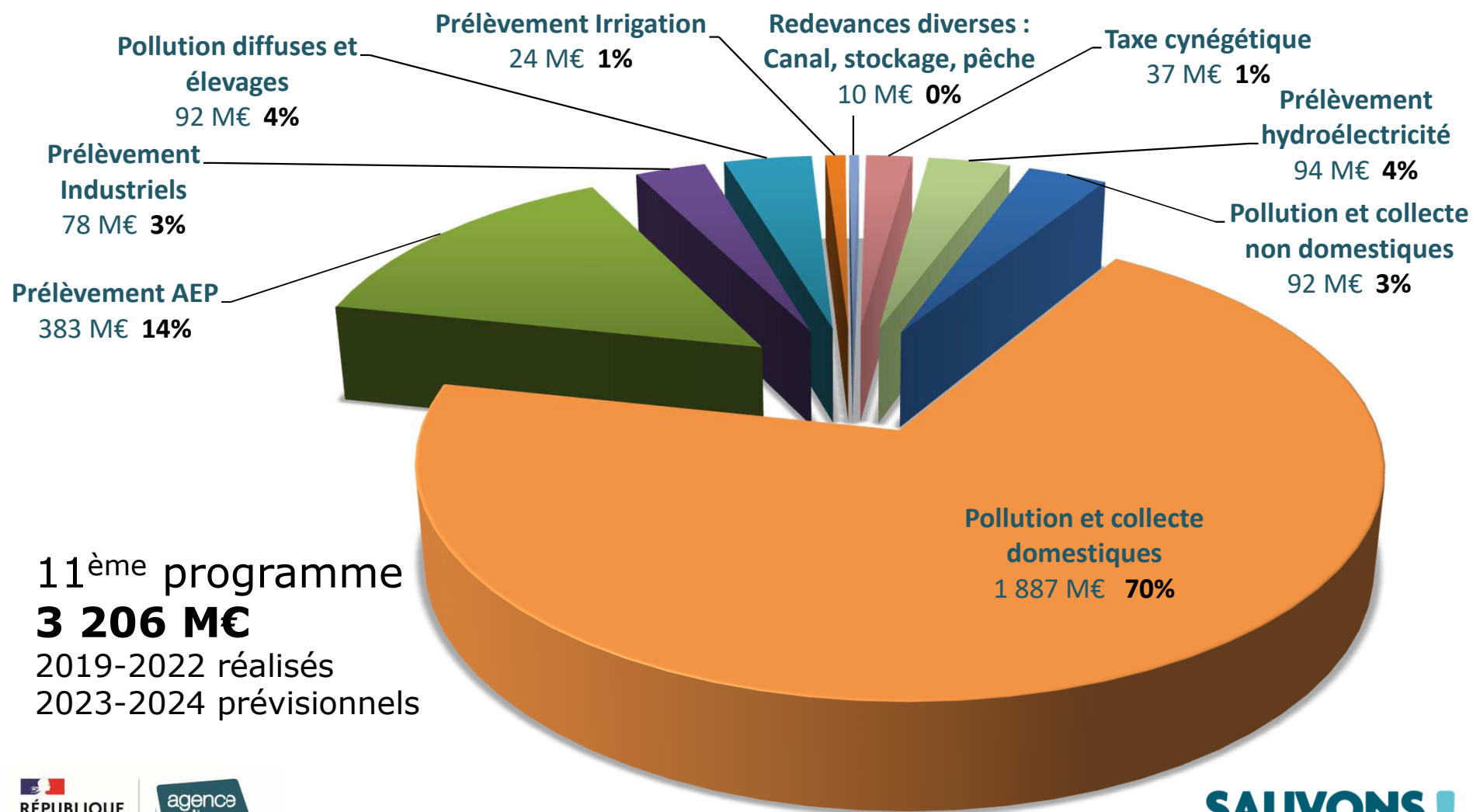
- Inciter les usagers
- Constituer une ressource financière
- Source de données de pression

- Sur quels principes reposent-elles ?

- Sur le principe **pollueur-payeur**
ou
préleveur-payeur
- Sur l'équité entre contribuables (justice fiscale)
- Sur l'équilibre entre les ressources et les dépenses

10 000
Contribuables
mais pas les
consommateurs
concernés

Bilan 11^e programme : les redevances



11^{ème} programme
3 206 M€
2019-2022 réalisés
2023-2024 prévisionnels

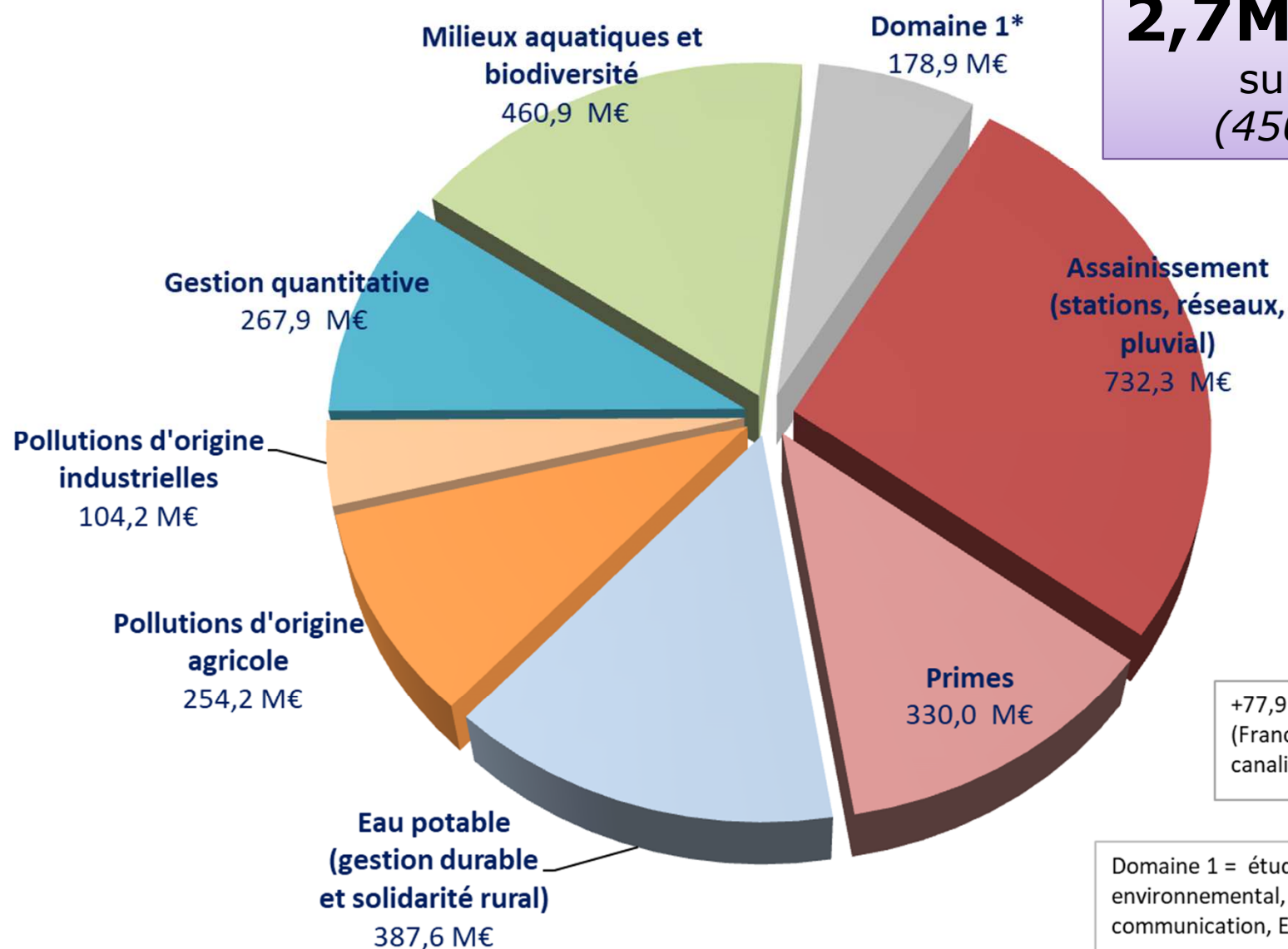
Bilan 11^e programme : les subventions

- **11^e programme très sélectif** (-13% de capacités d'aides /10^e programme), ciblé sur l'atteinte du bon état et la solidarité urbain/rural
- **Une mise en œuvre adaptée au contexte :**
 - **Crise Covid** : AAP Rebond 2020/2021 + France Relance + AAP boues
 - **Crise sécheresse** : plan de résilience 2022 et 2023Et aux nouvelles attentes
 - **19 appels à projet** mis en œuvre : trame turquoise, filières agricoles bas niveaux d'intrants, changement climatique...
 - **Fonds Vert** : intégration de crédits budgétaires pour la Biodiversité et la Renaturation en ville

Bilan 11^e programme : les subventions

Répartition des dépenses d'intervention 2019-2024 par thématiques

2,7Md€ d'aides
sur 6 ans
(450M€/an)



+77,9M€ crédits Etat
(France Relance +
canalisations)

Domaine 1 = études générales, suivi
environnemental, animation,
communication, EPMA, international)

Bilan technique du 11^e programme (à l'échelle du bassin RMC)

- Depuis 2019



- **54%** des aides mobilisées pour l'adaptation au changement climatique (objectif : 40%)



- **94 stations** d'épuration aidées au titre des enjeux « milieux », soit 45% de l'objectif du programme



- **37 captages** prioritaires du SDAGE avec un plan d'action engagé, soit 48% de l'objectif du programme



- **270 km de cours d'eau restaurés**, soit 90% de l'objectif du programme



- **93 Mm³** économisés, soit 52% de l'objectif du programme



- Un contrat avec **37 EPCI en ZRR**, soit 44% de l'objectif du programme

Aides attribuées par l'agence de l'eau RMC pour la période 2019-2022 = + de **4 700 projets** soutenus

	En région AURA (8 départements)
Assainissement (station et réseaux)	78,9
Primes pour performance épuratoire	74,3
Eau potable	85,4
Industrie	20,2
Gestion des eaux pluviales	86,0
Lutte contre les pollutions agricoles	19,7
Economies d'eau / Equilibre quantitatif / Protection de la ressource	42,4
Restauration des milieux naturels & biodiversité	131,2
Animation, concertation, communication	10,0
Autres	16,0
TOTAL en M€	564,0

**Dont 34,9 M€ d'aides issues de la solidarité des territoires urbains vers les ruraux
pour le petit cycle de l'eau (eau potable et assainissement)**

= 141 M€ par an pour 1 175 projets en moyenne

Bilan 2019-2022 du 11^e programme sur AURA

4 708 projets soutenus par l'agence de l'eau en AURA

- 10,14 millions de m³ d'eau économisés dont 2,2 millions de m³ substitués (2,54 Mm³/an)
- 130,3 hectares désimperméabilisés (32,6 ha/an)
- 36 points noirs d'assainissement collectif résorbés (9/an)
- 16 plans d'actions contre les pollutions diffuses adoptés sur les captages prioritaires (4/an)
- 642 hectares de zones humides restaurés ou préservés (160,5/an)
- 187 obstacles en rivière rendus franchissables (47/an)
- 95,6 kilomètres de cours d'eau renaturés (23,9 km/an)

En complémentarité des aides, une politique contractuelle forte

- Politique contractuelle dynamique qui complète l'attribution des aides sur projets matures
 - Forte couverture des territoires avec des contrats pluriannuels (bassin versant, EPCI-FP, ZRR)
 - Fort investissement en temps et énergie mais outil très satisfaisant (visibilité des financements, gouvernance)
-
- **57 contrats pour 307M€ d'engagements**
 - **Taux d'exécution de 57% à fin 2022**

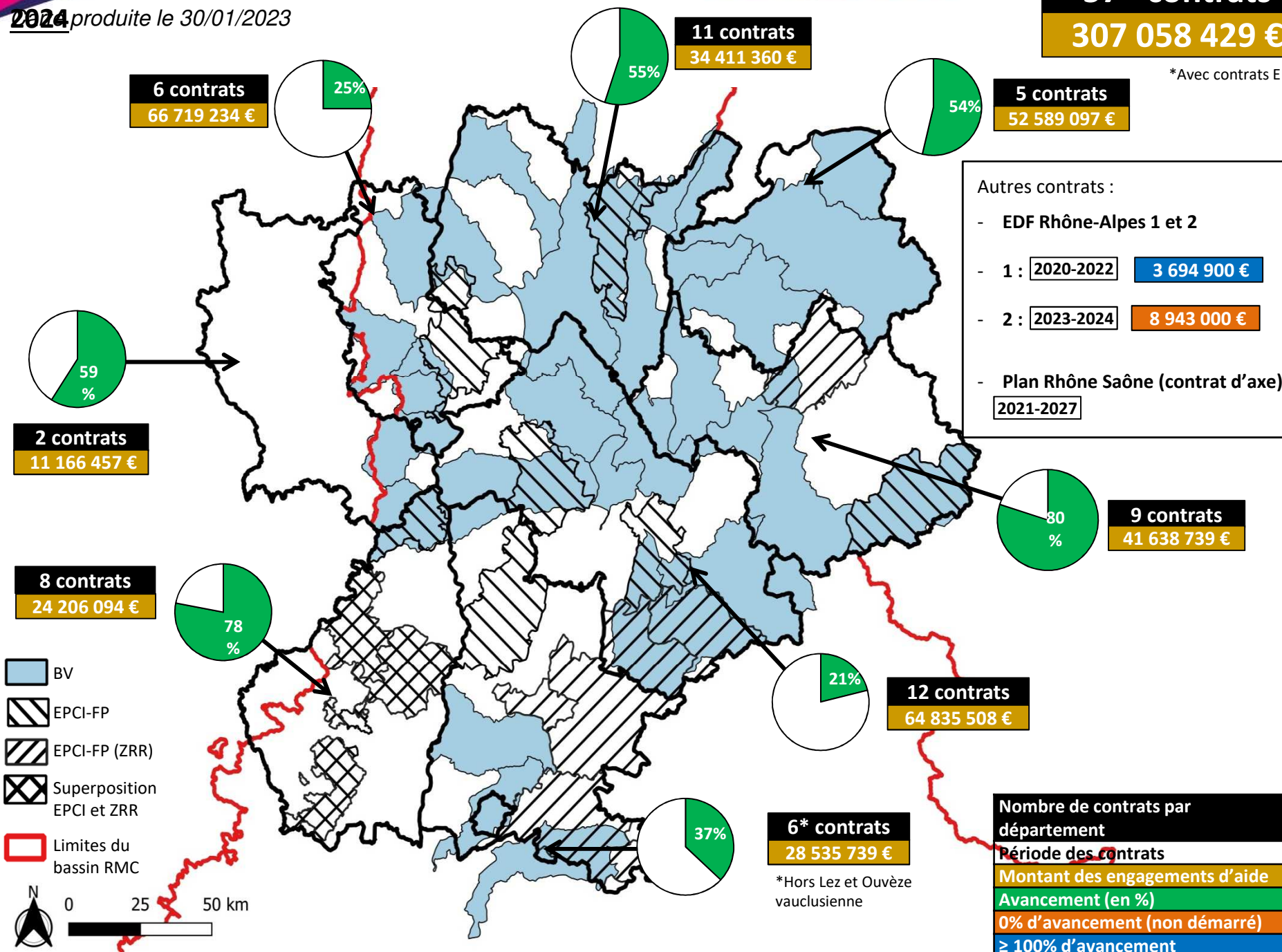
Contrats engageant l'agence de l'eau RMC entre 2019 et

2024 produite le 30/01/2023

57* contrats

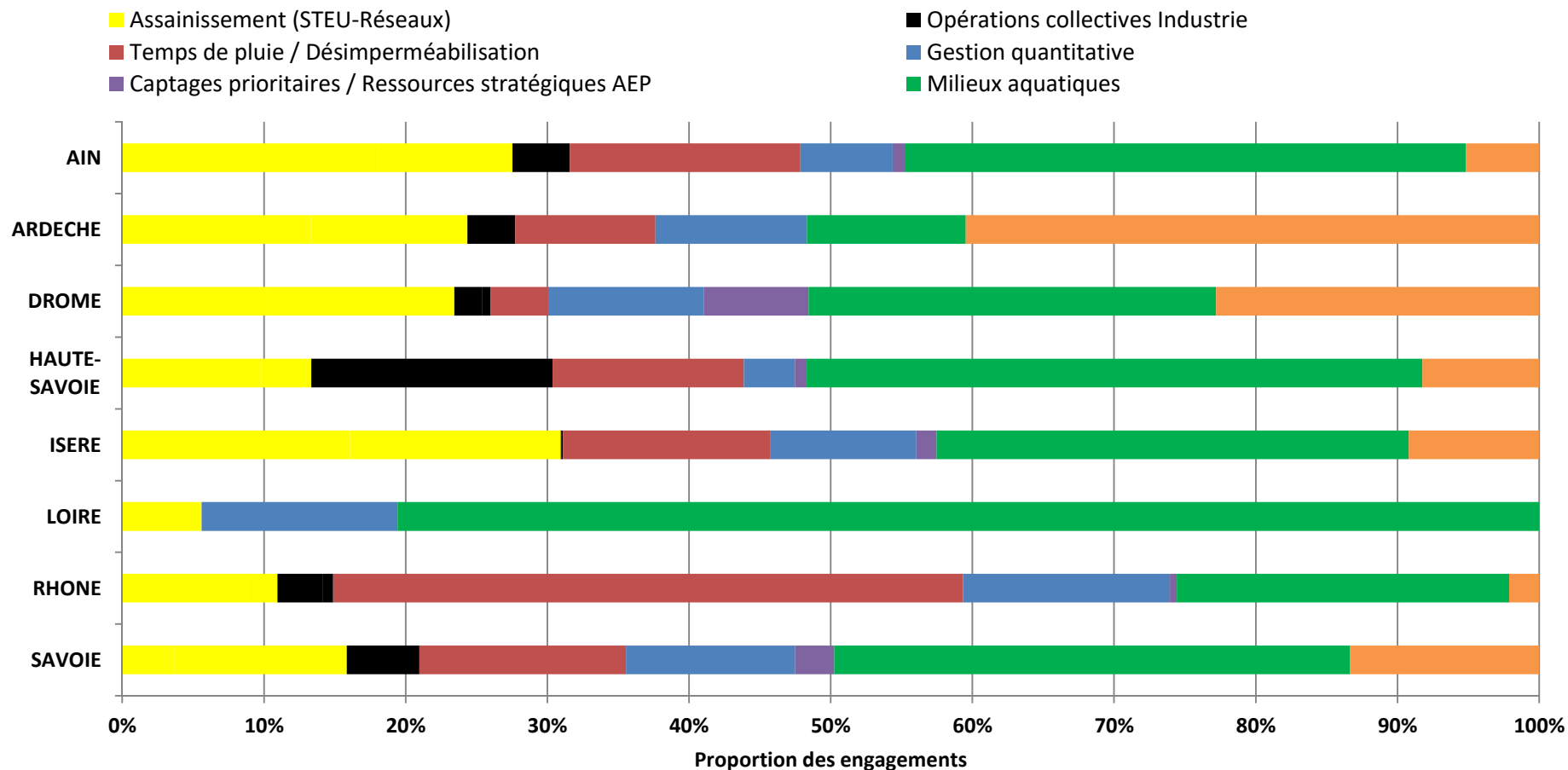
307 058 429 €

*Avec contrats EDF

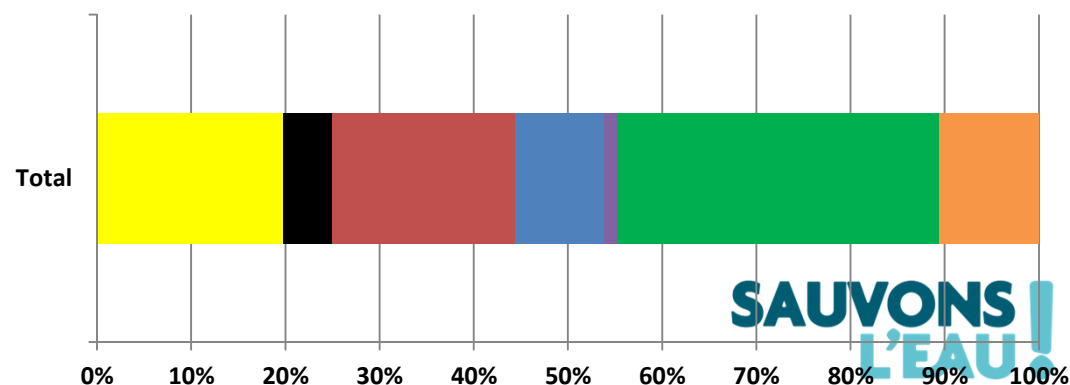
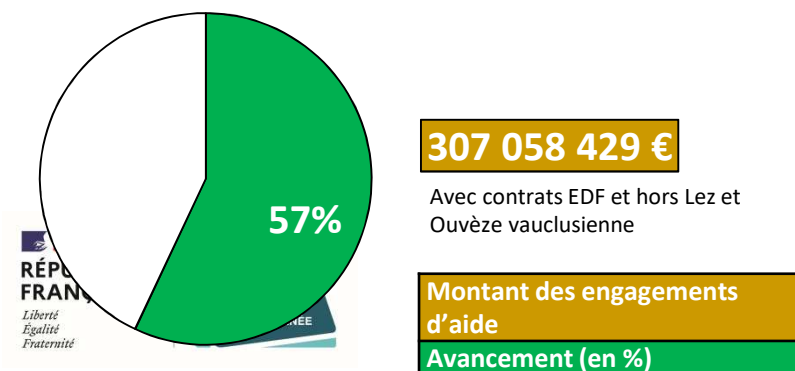


Sources : Agence de l'eau et SIAGA – QGIS 3.16.16 Hannover

Répartition des engagements financiers par thème dans les contrats de l'agence de l'eau RMC



À l'échelle de la région :



SAUVONS L'EAU!

Quelques exemples pour illustrer

- **Lutte contre les pesticides**
- **Économies d'eau en industrie**
- **Désimperméabilisation des sols en ville**
- **Restauration morphologique d'une rivière**
- **Restauration de la continuité écologique d'une rivière**



Pesticides : Filière locale de Miscanthus



- Bièvre Isère Communauté :
- Sur les aires d'alimentation de captage de Saint-Jean de Bournay
- Aide de 83 182 € pour l'achat de la chaudière à Miscanthus au sein du futur gymnase (investissement de 326 k€)
- Plantation du miscanthus en 2023 sur 3 hectares



- Mise en service de la chaudière dans le gymnase : septembre 2024

**SAUVONS
L'EAU!**



Economies d'eau en industrie



- Entreprise Charles & Alice, producteur de compotes
- Allex (26)
- 18 000 m³/an économisés

- Aide agence de 31,8k€ (investissement de 79,5k€ pour réutilisation des eaux de refroidissement)

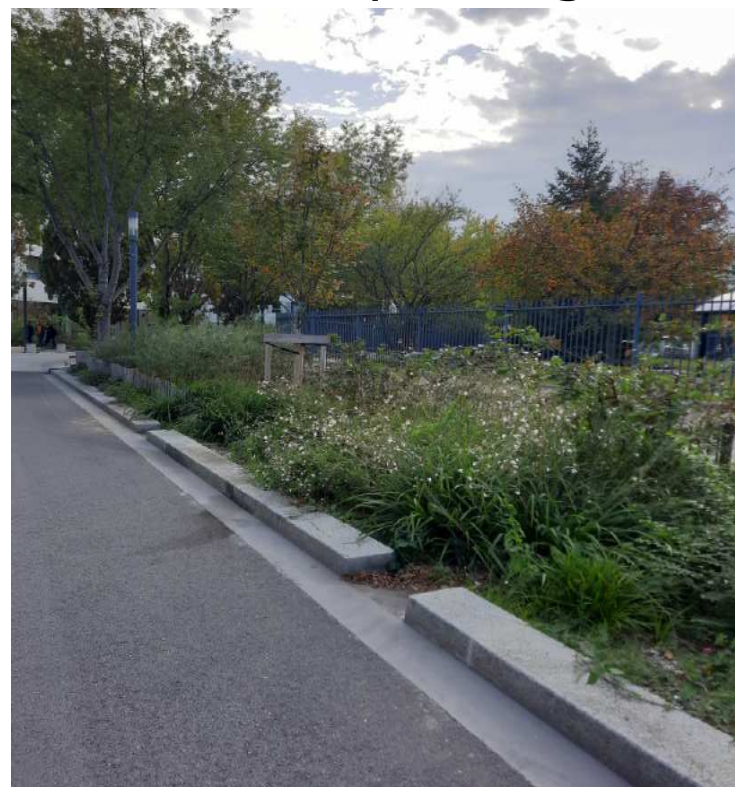
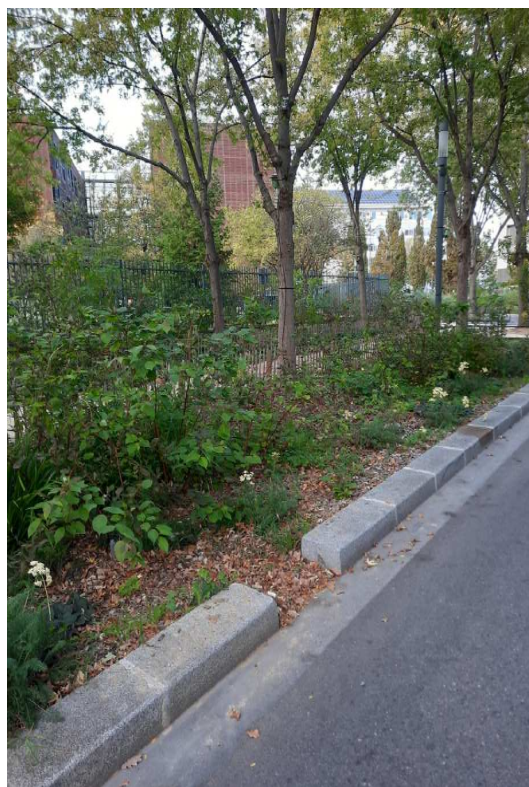


**SAUVONS
L'EAU!**



Désimperméabilisation du biodistrict de Lyon Gerland

- Métropole de Lyon
- Déconnection des eaux pluviales des réseaux d'eaux usées pour 26 000m² avec végétalisation des espaces
- 527k€ de travaux aidés à 60% par l'agence





Restauration de la Basse-Dranse



- Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (SIAC)
- Restauration hydromorphologique et écologique de la basse Dranse (74)
- Renaturation du lit de la rivière sur 4,5 km en amont de l'embouchure avec le lac Léman
- Travaux en cours
- 4,8 M€ - aidés à 50% par l'agence de l'eau et à 25% par le CD74





Restauration de la continuité du Morbier

- Communauté de communes Dombes Saône Vallée (01)
- Restauration de la continuité écologique du Morbier sur 2 ouvrages (saut du bois et la Torine)
- 438k€ de travaux – aide à 50% de l'agence de l'eau et 13% du conseil départemental 01
- Film : <https://www.youtube.com/watch?v=Ks7-9DLLAT4>





Retour sur un projet sur le territoire

Perspectives du 12^e programme

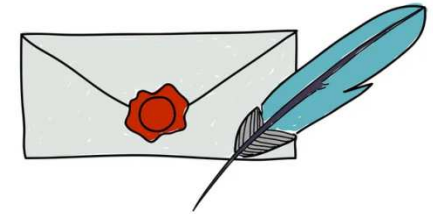
Calendrier d'élaboration du 12^e programme

- Cible : adoption par le conseil d'administration en **octobre 2024**, après avis conforme des comités de bassin (énoncé + redevances)

Cadre national attendu

- Cadrage **technique**

- Plan eau de la planification écologique
- Courrier ministériel de cadrage



- Cadrage **financier** *(ci-dessous cadre du 11^e P)*

- Dépenses
 - Arrêté national fixant le **plafond global de dépenses**
 - Arrêté fixant le montant de la contribution financière à l'OFB
- Redevances
 - Loi de finances (annuelle) fixant le montant du **plafond des redevances**



Enjeux 12^e programme

- **Grands objectifs du 11^e programme** restent des enjeux forts :
 - Bon état des eaux et mise en œuvre des SDAGE/PDM
 - Adaptation au changement climatique
 - Solidarité territoriale et gestion durable des SPEA
- **Thématiques émergentes** ou prenant de l'ampleur
 - Gestion quantitative de l'eau et sobriété des usages
 - Accès durable à une eau potable de qualité
 - Micro-polluants
 - Préservation de la biodiversité
 - Eau et nature en ville

Perspectives redevances

- **Réforme des redevances et suppression des primes pour épuration.** Réflexion nationale en cours sur :
 - Suppression des redevances pollution domestique et modernisation des réseaux de collecte
 - Création de nouvelles redevances « eau potable » et « assainissement » avec des volets incitatifs
(Volume financier nouvelles redevances = anciennes – primes)
- **Création éventuelle d'une redevance « biodiversité »** portée par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité.

Gestion quantitative de l'eau et sobriété des usages

- Les priorités d'action actuelles : sur les territoires en déséquilibre
 - Partager et gérer la ressource (PTGE)
 - Economies d'eau
 - Substitution si nécessaire dans le cadre d'un PTGE
- Les axes de réflexion
 - Comment aider **plus efficacement** pour rétablir l'équilibre quantitatif ?
 - Comment aider les territoires à être **plus sobres** en eau et **moins vulnérables** aux périodes de sécheresse ?
 - Quels appuis aux acteurs locaux pour prendre en compte la ressource en eau disponible et son évolution dans la **stratégie de territoire** ?

Milieux aquatiques

- Les priorités d'action actuelles

- Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques (continuité écologique, morphologie) – Priorité PDM
- Restaurer les zones humides dégradées
- Sauvegarder les milieux littoraux

- Les axes de réflexion

- Comment poursuivre la **mobilisation des territoires** pour l'atteinte du bon état des milieux ?
- Comment favoriser des **démarches intégrées** tenant compte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité ?
- Comment **renforcer l'ambition** en faveur des zones humides ?

Eau potable



- Les priorités d'action actuelles
 - Restaurer la qualité des captages prioritaires dégradés par les pesticides et nitrates
 - Préserver les ressources stratégiques pour l'AEP
- Les axes de réflexion
 - Comment inciter à une **démarche intégrée** (qualité et quantité) pour une gestion durable de la ressource permettant de garantir une eau potable de qualité ?
 - Comment renforcer l'efficacité des **plans d'actions** « **captages prioritaires** » ?

Eau et nature en ville



- Les priorités d'action actuelles
 - Déconnecter les eaux pluviales des réseaux d'assainissement
 - Désimperméabiliser pour favoriser le cycle naturel de l'eau
- Les axes de réflexion
 - Comment évoluer vers une **démarche intégrée « eau et nature en ville »** pour une gestion des eaux pluviales allant au-delà des enjeux de l'assainissement (adaptation au changement climatique, biodiversité ...) ?

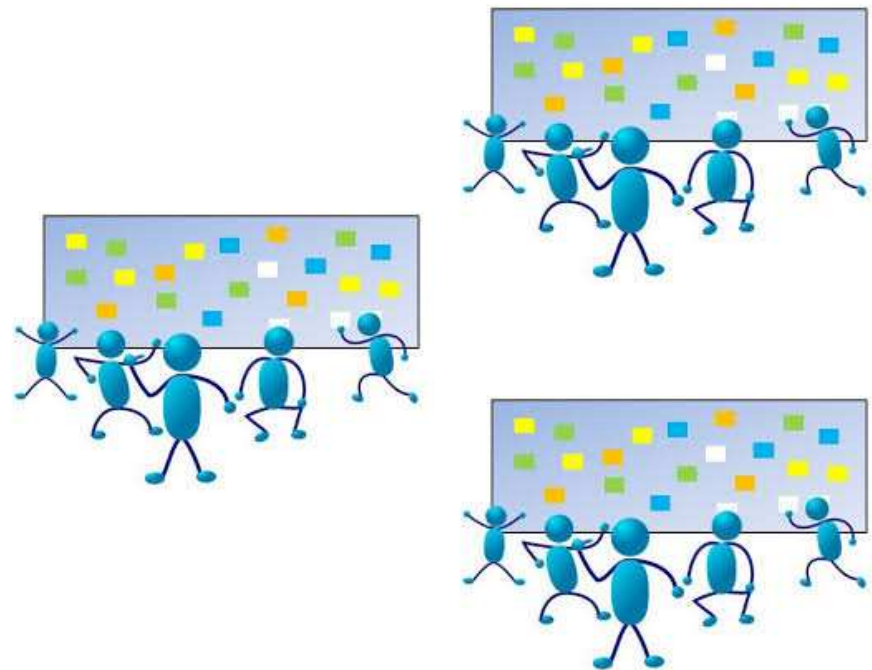
Stands participatifs

→ Objectif : recueillir les avis, écouter les attentes de chacun

4 stands « 12^e programme »

- Milieux aquatiques et biodiversité
- Gestion quantitative de l'eau et sobriété des usages
- Gestion intégrée et durable de la ressource pour une eau potable de qualité
- Assainissement, temps de pluie, nature en ville : les nouveaux enjeux

1 stand « Révision du PBACC »





Merci pour votre attention